

REDACTION,
ADMINISTRATION
IMPRIMERIE
2ème ETAGE
B. P. 341
TEL. : 51 50
CONAKRY
REPUBLIQUE
DE GUINEE

HOROYA

Directeur politique:
LEON MAKA
Directeur de publication :
TIBOU TOUNKARA
Directeur:
FODE BERETE
●
HUITIEME ANNEE 1968

Vendredi 19 Janvier 1968

N° 1380

4 pages 25 francs

Mercredi à l'Assemblée Nationale, présentation du Budget général 1967 - 1968 :

« Notre Budget, traduction concrète de notre politique, reflète la voie de développement que nous avons choisie »

Souligne le camarade Saïfoulaye Diallo dans son rapport de présentation

L'Assemblée Nationale s'est réunie avant-hier au « Palais du Peuple » de 9 à 11 heures dans la « Salle du 1er Mars » avec à son ordre du jour la présentation du budget général exercice 1967-1968.

Nous publions ci-dessous l'intervention du camarade El Hadj Diallo Saïfoulaye, membre du B.P.N., Ministre d'Etat chargé des Finances et du Plan.

— Camarade Président de l'Assemblée Nationale,
— Camarades Députés,

Comme chaque année et conformément aux dispositions de la Constitution, le Gouvernement se fait un devoir de vous présenter le projet du budget général, pour l'exercice 1967-68.

UNE AUGMENTATION DE 979.600.000 FRANCS

Le projet de budget qui est soumis à votre approbation a été arrêté équilibré en recettes et en dépenses à la somme de : 21.679.600.000 F. Ce montant qui représente les ressources que le gouvernement aura à mobiliser pour assurer le bon fonctionnement des services administratifs pendant l'exercice budgétaire 1967-1968 est en augmentation de 979.600.000 F par rapport à celui de l'année dernière.

C'est par circulaire n° 21/PRG du 7 juin 1967 que les services administratifs ont été invités à déposer leurs propositions de dépenses au Ministère d'Etat, chargé des Finances et du Plan.

Une commission budgétaire composée des Chefs de Services Financiers et Comptables du Ministère d'Etat a

examiné les propositions qui lui étaient soumises, en se fondant continuellement d'abord sur les réalisations concrètes effectuées pendant les 6 premiers mois de l'exercice budgétaire, ensuite sur les ressources réelles dont on pouvait disposer, et enfin sur

la politique d'austérité budgétaire qui est devenue une règle de nos finances publiques depuis la conférence de Mamou en 1963.

UN EQUILIBRE SAIN

Le projet de budget général de l'Etat qui est soumis à votre appréciation a été donc équilibré de manière saine, à

Suite page 3

Le Dimanche 14 Janvier à 17 h 30, à la Présidence de la République: Le Doyen du corps Diplomatique et consulaire accrédité en Guinée, l'Ambassadeur de Sierra-Léone, S. E. M. Mahmoud Ahmed, au nom de ses collègues, a prononcé un discours de souhaits de nouvel An

Dans l'après-midi du dimanche 14 janvier a eu lieu dans le salon d'honneur de la Présidence, la cérémonie de présentation de vœux de nouvel an des membres du corps diplomatique et consulaire accrédité en République de Guinée au Chef de l'Etat, le Président Ahmed Sékou Touré.



S.E. M. Mahmoud Ahmed
doyen du corps diplomatique

Dans le salon où avaient pris place les membres du Corps diplomatique et consulaire au grand complet et leurs épouses, on notait la présence des membres du BPN et du gouvernement.

A 17 h 30, le Chef de l'Etat fit sa rentrée dans le salon où, après les salutations d'usage, il prit place avec, à sa droite le doyen du corps diplomatique et consulaire, l'ambassadeur de la République de Sierra-Léone, S. E. Mahmoud Ahmed et à sa gauche le camarade El Hadj

Diallo Saïfoulaye, membre du BPN.

A 17 h 45, l'Ambassadeur de Sierra-Léone, au nom des membres du corps diplomatique et consulaire, a pris la parole pour prononcer le discours que nous publions ci-dessous.

Ce fut après, le camarade Ahmed Sékou Touré, Chef de l'Etat et Responsable Suprême de la Révolution de remercier les membres du corps diplomatique et consulaire accrédité en République de Guinée des paroles amicales qu'ils ont bien voulu lui adresser à l'occasion du nouvel an et à travers lui le peuple, le P.D.G. et le gouvernement de Guinée.

Suite page 3

Le 16 Janvier à la Permanence fédérale de Conakry I: Ouverture solennelle de la première session de l'Assemblée régionale de la Zone spéciale

Mardi 16 Janvier a eu lieu à 10 heures à la Permanence fédérale de Conakry I, l'ouverture solennelle de la 1ère session de l'Assemblée Régionale de la zone spéciale de Conakry. Outre la présence des deux bureaux fédéraux et du gouv. politiques et administratifs de la capitale.

Après la présentation des députés à l'Assemblée Nationale présents à l'ouverture, en sa qualité de doyen d'âge de l'Assemblée Régionale, El Hadj Touré Fodé informa les invités et observateurs que la tenue de cette première session dans la permanence de Conakry I, a été décidée au cours de la réunion commune des deux bureaux fédéraux de Conakry I et II.

Au nom du bureau fédéral de Conakry I, El Hadji Fodé Touré a adressé les sentiments de profonde reconnaissance à la fédération de Conakry II pour cet honneur qu'elle témoigne à l'endroit de Conakry I.

Après que les 20 députés régionaux aient pris place, le doyen d'âge soumit à l'approbation des députés régionaux le bureau qui fut élu à l'unanimité et par acclamation dont la composition est la suivante :

- Président : Camara Baba
- 1er Vice-Président : Soumah Sékou
- 2e Vice-Président : Touré Ansoumane
- 3e Vice-Président : El Hadji Touré Fodé
- 1er Secrétaire : Kourouma Laye
- 2e Secrétaire : Camara Papa
- 3e Secrétaire : Mme N'Gamey Touré

SINCERES REMERCIEMENTS

Le nouveau bureau élu fut appelé alors à siéger. En l'absence du Président de l'Assemblée Régionale, le premier vice-Président Soumah Sékou, au nom de ses camarades députés, prit la parole pour adresser ses sincères remerciements pour la confiance qui vient d'être manifestée à leur endroit.

Le Comité Central du PDG en érigeant les conseils régionaux des régions en assemblées régionales, a voulu donner à cette institution tout son caractère d'autonomie législative et a souligné le camarade Sékou Soumah.

Par cette décision du 3e congrès, le 1er vice-Président a assuré l'assistance de l'engagement de l'Assemblée régionale de n'épargner aucun effort pour que celle-ci réponde aux espoirs que les militants de Conakry attendent d'elle; et elle s'engage également d'œuvrer et de demeurer des instruments fidèles de la Révolution guinéenne au service des masses populaires.

Suite page 2

LA VIE DANS LA NATION

Message du corps diplomatique et consulaire

Quelques minutes après le discours de remerciement du Président de la République, — discours que nous publierons prochainement — le Chef de l'Etat et Mme André Touré ont salué, à la sortie de la Présidence, les membres du corps diplomatique et consulaire.

Voici le discours intégral prononcé par le doyen du corps diplomatique et consulaire, l'Ambassadeur de Sierra-Léone, S. E. M. Mahmoud Ahraed.

Monsieur le Président, Excellences, Messieurs, et Mesdames:

Voilà la grande occasion annuelle dont nous sommes toujours très fiers et à laquelle nous avons le grand plaisir d'assister.

C'est pour moi un grand privilège en ma qualité de Doyen du Corps Diplomatique de prononcer ce discours annuel à notre vénérable, très respectable et dynamique ami et Frère, le Président Ahmed Sékou Touré, au P.D.G. et au peuple de Guinée.

AHMED SEKOU TOURE: UN GRAND ET APTE HOMME D'ETAT

Dans l'intervalle d'un an, sous votre guide éclairé, votre conduite salutaire bienveillante et bienveillante, le Gouvernement et le peuple de la République de Guinée ont fait des pas géants dans tous les domaines, pas qui font l'envie et l'admiration non seulement des nations Africaines soeurs en voie de développement mais aussi des pays dits développés du monde entier.

Le Président est un don divin fait au peuple de Guinée, un rare bijou parmi les hommes, et nous tributaires des bénéfices avantages et initiatives provenant de l'active vigilance d'esprit d'un tel grand apte homme d'Etat considérons sa présence parmi nous comme une torche divine qui éclaire son entourage.

L'objectif d'unité, force et progrès africains ont toujours été l'ambition de toute sa vie et l'idéal primordial de ce grand patriote et combattant de l'affranchissement Africain de l'exploitation de la domination et du contrôle étranger. Si l'Afrique peut être fière d'avoir donné naissance à des fils illustres, le Président Ahmed Sékou Touré en est un, un rayon qui répand sa glorieuse lumière brillante montrant le chemin perpétuel de liberté et de bonheur, le chemin vers le progrès social et le chemin de la Révolution.

Nous du Corps Diplomatique avons toujours apprécié avec un vif intérêt et beaucoup d'admiration les grands pas franchis par le Président et le peuple de la République de Guinée. **DES PROGRES ECONOMIQUES SENSIBLES**

Signalons comme premier exemple le progrès économique continu réalisé par le Gouvernement et le peuple de Guinée :

a) La centrale hydroélectrique de Kinkon est une oeuvre gigantesque d'une grande importance économique quant à l'industrialisation de la République de Guinée et ses voisins. Peu nombreux sont les pays Africains, qui peuvent se vanter d'un si important projet, et la Guinée a montré dans ce domaine une direction exemplaire à beaucoup de Pays Africains.

b) Des progrès remarquables ont également été démontrés par le complexe textile (four-niture accrue de tissu fabriqué sur place, maintenant partout disponible).

c) La Compagnie Harwey Aluminium, une entreprise guinéo-américaine, continue à produire un nombre toujours croissant d'ustensiles ménagers et des matériaux de construction d'une haute qualité susceptible de faire une apparition sur le marché mondial.

d) La Conserverie de Mamou et l'Usine de Jus de Fruits de Kankan jouent chacune un rôle vital dans l'approvisionnement en denrées alimentaires qui sont conservées pour la consommation à tout moment, ce qui réduit le gaspillage alimentaire et contribue à élever le niveau de vie du Guinéen.

e) Les possibilités de transport se sont améliorées et les nombreux véhicules que l'on peut voir dans les rues en font un large témoignage.

f) La continuation du bitumage de la route de Koyah à Pamelap est un heureux signe de la volonté du Gouvernement d'améliorer l'état des routes partout en Guinée, particulièrement des routes commerciales où la circulation est très dense et qui est un lien routier vital entre la Sierra-Léone et la Guinée. En effet, la route Conakry-Kindia et d'autres routes récemment achevées dans les Régions marquent toutes des jalons de progrès du réseau routier. Les routes ne sont pas destinées seulement aux Guinéens mais aussi à tous ceux qui viennent dans ce pays hospitalier et amical.

LA GUINEE, TOUJOURS FIDÈLE A SON IDEAL REVOLUTIONNAIRE

Ceux qui ont participé au VIIIème Congrès du P.D.G. R.D.A. savent que ce fut une réunion qui a connu un succès éclatant parmi les réunions internationales, des délégués venant du Monde entier aussi bien que chaque comité de l'Intérieur du territoire participaient à cette instance et leur présence était un témoignage du haut prestige, du grand respect et de l'affection qu'ils éprouvaient pour le Président, le PDG RDA et le Peuple de Guinée.

Ceci démontre le rôle important que joue la Guinée dans le concert universel. En plus le courage et la détermination que le PDG RDA a démontrés depuis sa création dans la lutte pour l'Unité Nationale, l'Indépendance Politique et le progrès économique ne méritent pas seulement l'émulation de tous les autres Pays Africains, mais aussi leur soutien et leur encouragement.

(A suivre)

Après la réélection du camarade Ahmed Sékou Touré, Message de félicitations du Président Ho Chi Minh au Chef de l'Etat

A l'occasion de votre réélection aux hautes fonctions de Président de la République de Guinée, au nom du peuple vietnamien, du gouvernement de la République Démocratique du Vietnam et en mon nom personnel, je vous adresse les félicitations les plus chaleureuses et souhaite que le peuple Guinéen, sous votre haute direction, remporte de nombreux succès dans la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et le néo-

colonialisme, pour la consolidation de l'indépendance nationale et l'édification d'une Guinée prospère contribuant ainsi au maintien de la paix en Afrique et dans le monde.

Puisse l'amitié entre le Vietnam et la Guinée se renforcer et se développer chaque jour davantage.

Signé : HO CHI MINH, Président de la République Démocratique du Vietnam.

Ouverture de la 1^{ère} session de l'Assemblée régionale de Conakry

(Suite de la première page)

Pour terminer le camarade Sékou Soumah a, au nom de l'Assemblée régionale, adressé leurs sentiments d'indéfectibles attachements au Responsable Suprême de la Révolution et aux masses militantes de Conakry, leurs fraternels sentiments.

Ce fut ensuite l'intervention du gouverneur de la région de Conakry, le camarade Sagno Mamadi lequel adressa ses sincères remerciements aux membres du Conseil Général sortant pour le dévouement dont ils ont fait preuve dans la gestion des affaires de la Région et l'esprit de désintéressement et de bonne camaraderie qui a toujours caractérisé leurs travaux.

A la nouvelle assemblée régionale, le camarade Sagno Mamadi adressa ses vives félicitations pour la marque de confiance dont les députés ont été l'objet de la part de l'unanimité de la population de la capitale.

Le gouverneur a par ailleurs porté à la connaissance des nouveaux élus, la situation financière de la région, dont le projet de budget ancien, exercice 1967-1968 établi et soumis à l'examen du Conseil général sortant, était arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 528.646.603 FG, et qui dans le délai imparti, vient d'être approuvé par décret n° 464 PRG du 18 décembre 1967.

POUR UNE GUINEE PROSPERE

Terminant son discours, Sagno Mamadi a souhaité pleins succès aux travaux de l'Assemblée régionale pour une Guinée prospère dans une Afrique libre et unie.

C'est ensuite à huis clos que l'Assemblée Régionale a procédé à la formation des commissions de travail. Elles sont les suivantes:

- 1^o) une Commission des finances
- 2^o) une Commission économique
- 3^o) une commission des affaires culturelles et sociales
- 4^o) une Commission de l'urbanisme.

A la reprise de la séance, un projet de motion adressé à la

Direction nationale de notre parti fut soumise aux députés lesquels l'adoptèrent unanimement par acclamation.

Dans cette motion, les députés régionaux de Conakry se réjouissent sincèrement de l'investiture du candidat du PDG le camarade Ahmed Sekou Touré à la magistrature suprême de notre Etat. Ils assurent le Parti de leurs sentiments de fidélité et oeuvreront pour la sauvegarde des acquis de notre Révolution.

Ce fut enfin le camarade Chérif Nabahaniou Secrétaire fédéral de Conakry-II membre du CC et député à l'Assemblée nationale, qui clôtura cette 1ère session de l'Assemblée régionale de la zone spéciale de Conakry.

Après avoir adressé ses sincères remerciements à l'assistance pour avoir bien voulu honorer par sa présence l'ouverture de la 1ère session de l'Assemblée Régionale, le Secrétaire fédéral de Conakry II définit les principes d'émancipation qui ont guidé notre 8^e Congrès à l'institution des Assemblées régionales lesquelles démarrent sur de bonnes bases, plus caractéristiques de notre décision de décentralisation.

REDOUBLER D'EFFORTS

Il rappela également les conditions dans lesquelles le député à l'époque coloniale «défendait les intérêts du peuple» dans une assemblée de type parlementariste occidental.

Le camarade Chérif Nabahaniou appela l'assistance à redoubler d'efforts et de vigilance face à la contre-révolution.

L'allocution du Chef de l'Etat, le Responsable Suprême de la Révolution à l'occasion de son investiture à la magistrature suprême, doit guider tous les militants engagés et convaincus de notre parti par là même, cette allocution est une source d'éducation politique qui nous engage à prendre nos responsabilités pour appliquer les décisions de notre historique 8^e Congrès.

C'est aux cris de «Vive la Révolution» et «Vive la fermeté révolutionnaire» que le camarade Chérif Nabahaniou a terminé son allocution et procédé à la clôture de cette 1ère session de l'Assemblée régionale de la zone spéciale de Conakry.

ANNONCE

LA SOCIETE DES PETROLES B. P. DE GUINEE INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A COMPTER DE CE JOUR SES LOCAUX SONT TRANSFERES AU REZ-DE-CHAUSSEE, IMMEUBLE FAWAZ, 6ème AVENUE FACE C. C. F. A. CONAKRY.

LA GUINEE - L'AFRIQUE - LE MONDE

PRESENTATION DU BUDGET GENERAL PAR LE CAMARADE SAIFOULAYE DIALLO

Suite de la première page

partir de données concrètes, sans aucune intervention extérieure.

Il convient de signaler de plus que cet équilibre a été obtenu comme par le passé, sans avoir eu recours à une augmentation du taux des impôts et des taxes ou à la création d'impôts nouveaux. C'est encore un des résultats heureux du mot d'ordre d'austérité lancé par le Parti il y a plus de quatre ans.

C'est l'occasion de vous souligner également qu'on enregistre d'année en année, avec satisfaction, un assainissement continu dans la gestion de nos finances. Aujourd'hui, on est en droit de dire que les responsables à tous les niveaux de l'administration et de l'Etat ont réalisé de manière consciente, que la fermeté apportée par le Parti et le gouvernement pour l'assainissement financier et pour le respect de l'orthodoxie budgétaire était de nécessité nationale. Par rapport au budget de l'année dernière, le projet qui vous est soumis ne comporte aucune innovation, ni dans son fond, ni dans sa forme.

Les grandes lignes de la politique budgétaire étant ainsi à nouveau précisées, il convient d'examiner dans les détails, les prévisions en recettes et en dépenses.

A) RECETTES :

Les prévisions des recettes par chapitres sont les suivantes (en milliers de francs) :

Chapitre 1er : Contributions : 3.818.000 F.

Chapitre 2 : Recettes sociales : 1.400.000 F.

Chapitre 3 : Impôts sur les Revenus : 4.690.000 F.

Chapitre 4 : Taxe d'Apprentissage : 90.000 F.

Chapitre 5 : Recettes douanières : 7.500.000 F.

Chapitre 6 : Taxes Indirectes : 1.325.000 F.

Chapitre 7 : Droits d'Enregistrement et Timbres : 1.013.000 F.

Chapitre 8 : Recettes des Exploitations et Services : 1.578.600 F.

Chapitre 9 : Produits divers et accidentels : 10.000 F.

Chapitre 10 : Remboursements prêts et avances : 200.000 F.

Chapitre 11 : Recettes de l'Armée : 55.000 F.

Chapitre 12 : Recettes en atténuations de dépenses: PM

TOTAL : 21.579.600 F.

L'examen détaillé des re-

cettes amène les observations suivantes :

Au chapitre 1er « Contributions », il a été inscrit une prévision de 560 millions au titre « des Autres Contributions » au budget général. Cette prévision est ainsi répartie :

400 millions : excédent de recettes attendu du budget du Port.

160 millions : Taxe de 150 francs additionnelle à la taxe de Région incorporée pour des raisons d'efficacité dans l'action générale du gouvernement en faveur des C.E.R. dont nous reparlerons plus loin.

Total : 560.000.000 F.

L'inscription de cette somme 400.000.000 de francs au chapitre 1er se justifie d'une part par le fait que les travaux d'infrastructures du port et ses déficits éventuels sont supportés par le budget général de l'Etat et d'autre part, par le caractère unitaire de notre Etat dont toutes les Sociétés et Entreprises doivent concourir au bien-être matériel et moral de la nation par une élévation constante du niveau de vie de l'ensemble du peuple.

Les autres chapitres accusent tous des augmentations qui sont dues essentiellement au rendement des impôts et compte tenu des perspectives réalisables de la conjoncture économique.

UNE PLUS-VALUE

Ainsi les «recettes sociales» (chapitre 2) passent à 1,4 milliard contre 1,14 milliard en 1966-1967. Egalement on escompte pour cet exercice une plus-value de 400 millions sur «l'impôt sur les traitements et salaires» (chapitre 3); ce qui porte la prévision à 1,4 milliard contre 1 milliard l'exercice précédent. Il convient de signaler que cette rubrique est en constante augmentation du point de vue rendement. C'est là une conséquence directe des investissements du Plan Septennal sur le Budget Général; en effet l'ouverture de de nouveaux chantiers et le lancement des Sociétés et Entreprises nationales dans le cadre du développement économique, entraîne une augmentation de l'emploi, et par suite, celle du rendement de cet impôt qui est retenu à la source. Cette explication est également

valable pour les recettes sociales, où les contrôles stricts ont été introduits.

L'augmentation de la consommation des carburants consécutives à l'accroissement du parc automobile national et l'ajustement du prix de l'essence à Conakry permettent d'espérer une augmentation du rendement de la «taxe sur les produits pétroliers» (chapitre 6); ainsi, la prévision de cette rubrique passe à 625 millions contre 550 millions, l'an dernier.

Le chapitre 8 «Recettes des Exploitations et Services» enregistre les recettes des services précédemment autonomes (Postes et Télécommunications, Chemin de Fer, Hôpitaux etc...) Une attention particulière sera portée sur cette catégorie de recettes cette année; à cet effet, au cours de l'exercice écoulé, des agences intermédiaires du Trésor ont été instituées auprès de tous les autres services où des recettes sont escomptées après avoir procédé à la fermeture systématique de tous les comptes de dépôts que ces services avaient ouverts au Crédit National ou aux Chèques Postaux.

Cette année les «Recettes de l'Armée» (Chapitre 11) accusent un baisse due essentiellement à la non comptabilisation dans le Budget général des activités du bitumage effectué par notre Armée Populaire. En effet les résultats de ces activités apparaissent et sont comptabilisés dans d'autres Budgets (Plan Septennal et Budget des Régions).

B) Dépenses :

La répartition des dépenses par grandes catégories se présente comme suit (en milliers de francs) :

- Dette publique 5.402.000 (25 %)

- Dépenses du Personnel 11.182.880 (51,5 %)

- Dépenses de matériel 4.026.920 (18,5 %)

- Subventions et Contributions 97.800 (0,5 %)

- Equipement et Restauration 979.000 (4,5 %)

Total 21.679.600 (100 %).

Au cours de l'exercice écoulé, la répartition était la suivante :

Dette publique 4.577.000 (22 %)

- Dépenses de Personnel 10.270.501 (50 %)

- Dépenses de matériel 4.664.984 (22,5 %)

- Subventions et Contri-

butions 110.000 (0,5 %)

- Equipement-Restauration 1.077.500 (5 %)

Total 20.699.985 (100 %).

Comme on le constate, la comparaison des chiffres d'un exercice à l'autre, montre que l'augmentation aussi bien en valeur absolue qu'en pourcentage est à peine sensible. Il y a même des diminutions sur certaines catégories de dépenses dont le chapitre matériel: 18,5 % cette année contre 22,5 % en 1966-1967.

L'ASSAINISSEMENT FINANCIER

La dette publique est passée de 22 % l'année dernière à 25 %. Cette augmentation provient de l'inscription du chapitre 1er des Dépenses d'une prévision de 1,167 milliards destinée au remboursement à la Banque Centrale de la première annuité du prêt consenti en 1965 au Budget général par notre Institut d'Emission. Ce prêt de 6 milliards, remboursable en cinq ans devait servir à payer dans le cadre de l'assainissement financier des dépenses d'exercices clos du Budget général et des Budgets Locaux. Par ailleurs dans le même cadre, le Ministère d'Etat chargé des Finances et du Plan, conformément aux décisions arrêtées par la Conférence Administrative tenue sous la présidence du Chef de l'Etat le 14 Juillet 1966 à Conakry, a désintéressé tous les fournisseurs de l'Administration dont les titres de créance lui ont été présentés. Pour compter de cette année donc, le Budget Général supportera annuellement les charges des échéances qui sont amorties en partie par les remboursements au même Budget effectués par les Budgets des Régions.

Les dépenses de Personnel augmentent de 912 millions en valeur absolue et de 1,5 % en pourcentage. Cet accroissement provient essentiellement des recrutements nouveaux prévus au cours de l'exercice et de la majoration de 10 % pour les avancements éventuels. Depuis deux ans les promotions d'étudiants et stagiaires rentrent de l'Etranger en fin d'études et sont prises en charge automatiquement sur le Budget général ou par d'autres Budgets annexes, (offices et Entreprises publiques). Il faut souligner aussi que les établissements nationaux d'Enseignement Supérieur ou

Technique ont fourni cette année des promotions importantes d'Ingénieurs, de Professeurs et d'Administrateurs, et que la première promotion de l'Institut Polytechnique comprend, à elle seule, 52 jeunes cadres de diverses disciplines. Les recrutements du Personnel ne se faisant plus que sur titre ou sur concours, le gouvernement œuvre des concours professionnels périodiques pour permettre aux fonctionnaires et agents méritants d'accéder par la voie de l'effort personnel à toutes les hiérarchies de la Fonction Publique.

DES RESULTATS SATISFAISANTS

Les dépenses de matériel qui diminuent graduellement depuis 1963, accusent cette année encore une diminution sensible: 4,02 milliards cette année contre 4,7 milliards de l'exercice écoulé. C'est là un des résultats les plus heureux de la politique d'austérité financière, qui devient une réalité d'année en année dans le train de vie de l'Etat lui-même.

Les 2 autres catégories de dépenses (Subventions, contributions et Equipement) subissent des diminutions également. En ce qui concerne l'Equipement, il s'agit en effet de dépenses exceptionnelles qui ne se répètent pas tous les ans. C'est le cas notamment de celles qui sont inscrites à la rubrique des «Constructions nouvelles et Restauration» (chapitre 50 article 3).

L'examen des dépenses par catégories doit être complété en les abordant maintenant sous l'angle des coûts des services publics. Pour ce faire, une autre classification doit être présentée; en prenant seulement les dépenses allouées aux divers Départements Ministériels, on obtient les classifications et répartitions suivantes (en milliers de francs) :

- Départements de souveraineté 5.731.445 (26,3 %)
(Chapitre 3 à 18)

- Finances et Economie 2.196.652 (10,1 %)

(Chapitre 19 à 34)

- Départements Sociaux 5.781.752 (27 %)

(Chapitre 35 à 40)

Total : 13.712.850.

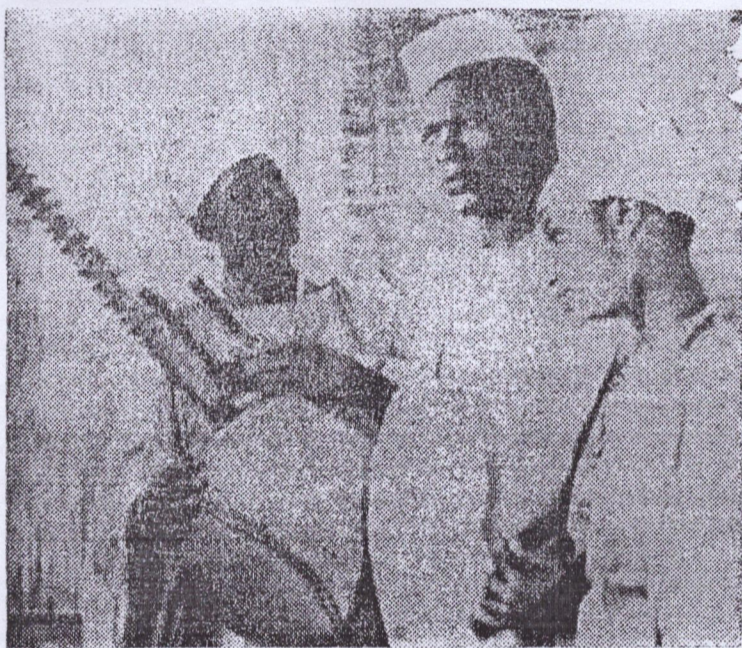
Cette classification permet seule d'apprécier l'effort du

HOROYA

ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

COMPTE CHEQUES POSTAUX (C. C. P.) 7770
BANQUE CENTRALE R. GUINEE (B. C. R. G.) 32-34-58

FUNÉRAILLES NATIONALES au grand Artiste Bakary CISSOKO



Depuis le 4 janvier 1968, date de la disparition du grand artiste Bakary Cissoko, tout notre peuple, unanime, consterné, reconnaissant en l'Art, qui réhabilite, s'incline et salue le grand disparu. Depuis le 4 janvier 1968, des messages de condoléances affluent à la direction du parti, exprimant la gratitude de notre peuple. Des artistes guinéens africains versent des larmes de regret.

A Conakry où le corps du disparu est arrivé hier à 16 heures, les camarades Lansana Béavogui, Lansana Diané, Ismael Touré, Mamouna Touré, tous membres du Bureau Politique National, Diop Mamadou, Chérif Nabaniou, membres du CC du PDG et Secrétaires fédéraux de Conakry I et Conakry II, Diallo Alpha Amadou, Kéita Fodéba, Diop Alassane, ministres de la Santé, de l'Economie Rurale et des Postes et Télécommunications étaient présents.

Toute la nuit du 18 au 19 janvier une veillée funèbre a été organisée. Les militants des deux fédérations de la capitale assistaient nombreux, pour pleurer le regretté Bakary Cissoko.

L'un des pionniers et renouvrateur de l'art africain a disparu laissant ses parents et amis dans la consternation la plus totale. Ce fils digne de l'Afrique dont le souvenir restera immortel était l'un des plus

grands ambassadeurs de l'art africain en général et de l'art guinéen en particulier.

Une vague de mélancolie, et une tristesse lancinante paralysent l'art africain.

La voix des ondes apporte, les volumes sonores diffusant la mort tragique du grand virtuose de la «Cora» africaine. Bakary Cissoko, le personnage illustre des ballets africains de la République de Guinée.

La virtuosité de Bakary ne se limitait pas aux vingt et une cordes de son instrument qu'accompagnait sa voix câline et caressante faisant vibrer dans les airs lointains les échos sonores d'une mélodie à la fois suave et captivante.

Bakary CISSOKO ne chantait pas uniquement pour plaire, mais son repertoire a toujours flatté l'oreille de son public, touché les coeurs, frappé les imaginations et élevé les esprits.

Ce grand artiste avait beaucoup de talents, de caractères, de personnalités.

Bakary CISSOKO est mort, mais son nom sera gravé dans les archives d'or de notre art.

Horoya en cette douloureuse circonstance, adresse ses plus sincères reconnaissances à la famille de notre regretté camarade, l'éminent artiste Bakary Cissoko, convaincu, à travers ces quelques lignes exprimer les profonds sentiments des militants du PDG.

Présentation du budget général par le camarade Saïfoulaye DIALLO

Suite de la Page 3

Gouvernement dans les diverses activités de l'Etat.

Il convient de souligner ici le montant important réservé aux Départements sociaux: 5,8 milliards soit 27% du total des Dépenses du Budget, compte non tenu de l'intervention du Budget du Plan pour la construction des écoles, dispensaires, et Hôpitaux dans toute la République.

Et quand on ajoute à ce montant, la prévision de 977 millions inscrite au chapitre I pour les dépenses sociales on obtient le montant impressionnant de 6,7 milliards soit 31% du Budget général.

DES EFFORTS

MÉRITOIRES

C'est là la manifestation concrète des efforts que le Parti et le Gouvernement fournissent sans cesse pour élever constamment le niveau de vie de nos populations en vue de leur assurer le bonheur auquel elles aspirent.

C'est dans le cadre de ces efforts que s'agissant de l'éducation et de l'Enseignement, le Gouvernement a fourni cette année encore un apport très appréciable pour le lancement et le fonctionnement dans les meilleures conditions des C.E.R. qui constituent un moyen dynamique de progrès pour les générations qui auront à bénéficier de leur enseignement et de leur éducation. En effet pour le Parti et son Gouvernement, la création de ses collèges nouveaux est une solution révolutionnaire devant permettre à notre peuple d'atteindre un haut niveau de qualification intellectuelle, morale, et culturelle. Ils ne sont pas particuliers aux élèves qui vont fréquenter ces établissements, ni aux enseignants qui auront à y exercer. Ils intéressent tout le peuple, dans le présent et pour l'avenir. Il faut donc que tout soit mis en oeuvre pour permettre à ces établissements, de démarrer dans les meilleures conditions de succès et de réussite. C'est pourquoi indépendamment des moyens accordés sur place par les Budgets d'arrondissement, le Gouvernement, a décidé de faire inscrire cette année des crédits se montant à 853 millions de francs dont plus de 600 millions seront consacrés aux seules dépenses d'équipement des Collèges d'Enseignement Rural. C'est aussi

dans ce cadre, que le produit de la taxe additionnelle à la taxe régionale sera également réservée en totalité pour cette année à l'équipement de ces établissements.

Camarades Députés,

Cet exposé qui vient de vous être fait concerne seulement la partie des ressources que le Gouvernement aura à mobiliser pour assurer le bon fonctionnement des services administratifs pour l'exercice budgétaire 1967-1968. Pour une évaluation juste de toutes les ressources nationales en matière budgétaire, il convient de rappeler ce projet d'autres budgets intéressants tous, sous des appellations diverses. Les collectivités publiques, et les Sociétés et Entreprises Nationales. C'est ce rapprochement qui va constituer à l'avenir le Budget National, comme l'a si bien expliqué le Président Ahmed Sékou Touré, lors de notre session budgétaire 1965-1966.

UNE CONCEPTION ELARGIE

Cette conception élargie de la notion du budget permet seule, d'une part, d'apprécier de manière globale les capacités financières de la nation sur le plan intérieur en comparaison avec le produit national brut et d'autre part, sur le plan extérieur de tenir la même comparaison dans l'évolution des autres jeunes Etats africains.

Ainsi, examiné sous l'optique du budget national, le budget général soumis à votre haute sanction, ne constitue qu'un des éléments du budget national qui comprend :

— Budget général :
21.679.600.000 F.

— Budgets du Plan (3e tranche annuelle) :
22.036.746.000 F.

— Budgets annexes dont :
a) — Port de Conakry :
370.774.000 F.

b) — Stade du 28 Septembre :
58.047.000 F.

— Budgets des frais généraux des Entreprises publiques :
14.404.348.000 F.

— Budgets locaux :
3.800.000.000 F.

— Budgets d'arrondissement :
1.000.000.000 F.
soit un total de :
63.350.015.000 F.

Ainsi, en l'année budgétaire 1967-1968, le budget national de notre Etat est

de 63.350.015.000 F. que nous avons équilibré par nos propres et propres ressources, sans aucune intervention extérieure de quelque nature que ce soit. Equilibrer le Budget par ses ressources propres, est une condition essentielle d'indépendance réelle d'un Etat. La République de Guinée n'y faille jamais.

DES DISPOSITIONS PRATIQUES

Je saisis cette occasion pour informer l'Assemblée Nationale que le Gouvernement a pris toutes les dispositions pratiques pour vous présenter, à l'avenir un véritable budget national avec les éléments d'appréciation, et avec le maximum de précision.

Pour cela, il a déjà mis en place le Ministère de Contrôle Financier qui a sous son contrôle effectif l'exécution de tous les budgets de l'ensemble de nos Sociétés et Entreprises Nationales et il a doté la Direction Nationale du Plan d'un ordinateur électronique I. B. M. qui entrera en fonctionnement avant la fin de l'année en cours. Cette machine, véritable cerveau électronique pourra se charger à elle seule de tenir toute la comptabilité nationale pour le budget général, les budgets locaux, les budgets d'arrondissement, les budgets des Sociétés et Entreprises d'Etat, ainsi que de tous les travaux statistiques que les divers Départements et Services pourraient lui confier.

Le budget général exercice 1967-1968, comme ceux qui l'ont précédé, a été élaboré dans un souci d'austérité et d'authenticité à tous les niveaux, restant en cela en conformité avec la définition donnée par le camarade Secrétaire Général du P.D.G. « Un budget c'est la traduction concrète d'une politique. Le budget en cela reflète la nature du régime, les préoccupations de ce régime, et les lignes de développement qu'il a choisies ».

Telles sont, camarades Députés, les observations que pouvaient appeler à notre niveau, les prévisions des recettes et des dépenses qui sont soumises à votre appréciation.

VIVE LA REVOLUTION !

El Hadj DIALLO Saïfoulaye